

6 mois
de mise en œuvre du
PNAD :

Où en est-on ?

28 septembre 2022

**PLAN NATIONAL
POUR DES ACHATS
DURABLES**

2022-2025

INTRODUCTION



Laure Bédier, Directrice des affaires juridiques

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique



Thomas Lesueur, Commissaire général au Développement durable

*Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
Ministère de la transition énergétique*



Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises

Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

D'ici 2025, 100 % des **contrats** de la commande publique notifiés au cours de l'année **comprennent au moins une considération environnementale.**



D'ici 2025, 30% des **contrats** de la commande publique notifiés au cours de l'année **comprennent au moins une considération sociale.**





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCOMPAGNEMENT



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Achats durables

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITE RENFORCE

Un renforcement du réseau des facilitateurs sociaux & la création de coordinateurs régionaux

La création de guichets verts : un soutien aux réseaux régionaux de la commande publique pour l'ouverture de conseils environnementaux

Un appui en continu des réseaux acheteurs responsables existants (Etat, hospitalier, CT)

DES OUTILS NUMERIQUES POUR TOUS LES ACHETEURS

Le renforcement du marché de l'Inclusion



Un futur outil : un portail national sur les achats durables

La redynamisation de l'outil RAPIDD : la communauté de l'achat durable



Renforcement du réseau des facilitateurs sociaux

(Action 7)





**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation générale de l'emploi et de la formation professionnelle

• APPEL À PROJET « AUGMENTATION DU NOMBRE DE FACILITATEURS ET DE COORDINATEURS RÉGIONAUX SUR LE TERRITOIRE NATIONAL _ VOLET SOCIAL »

1. Le contexte

- Présentation de la DGEFP
- Rôle de la DGEFP dans les CSI
- Présentation du PNAD

2. L'action 7 du PNAD

- Le PNAD
- L'action 7

3. Les fonctions de facilitateurs et de coordinateurs

1. Présentation générale

Présentation générale

- **DGEFP** : Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle
 - ✓ Définit le cadre juridique, conçoit et pilote les politiques publiques de l'emploi
 - ✓ Travaille sur la question de l'insertion dans l'emploi des personnes qui en sont éloignées
 - Intervient à ce titre sur la politique publique des Clauses sociales d'insertion (CSI)
- **DREETS** : Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- **DDETS** : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.
- **CSI** : Les clauses sociales d'insertion sont un outil de lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle qui permet un retour à l'emploi de personnes en insertion, et qui est un levier de recrutement pour les employeurs, notamment des secteurs en tension.
 - ✓ Elles sont valorisables dans le cadre de la démarche RSE de l'entreprise.

Présentation générale

- **PNAD** : Plan national des achats durables 2022-2025
 - ✓ Impulser la politique d'achats durables
 - ✓ Formaliser la politique nationale en faveur de l'achat durable, public et privé
- **La DGEFP dans le PNAD** :
 - Pilote de 10 actions (1, 3, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 15, 22)
 - Contributrice de 3 actions supplémentaires (10, 11, 16)
 - Le Marché de l'Inclusion : intervient dans 5 actions (5, 6, 8, 10, 16)

2. Les fonctions de facilitateurs et de coordinateurs

Les fonctions de facilitateurs et de coordinateurs

Définition

- Facilitateur: un maillon essentiel entre les différentes parties prenantes :
 - ✓ Aide l'acheteur à la définition et au calibrage de la clause sociale d'insertion
 - ✓ Accompagne l'entreprise à sa mise en œuvre et suit cette mise en œuvre
 - ✓ Est une personne ressources pour les différents acteurs de l'insertion sur le territoire (SPE, SIAE, STPA...)
- *Ses actions* :
 - Promeut le dispositif auprès des acheteurs en les conseillant pour les choix des procédures, des opérations et des secteurs d'activités
 - Informe et accompagne les entreprises, établit des partenariats territoriaux avec les acteurs de l'insertion, de la formation et de l'accueil et de l'orientation des publics pour construire l'offre d'insertion
 - Évalue qualitativement et quantitativement la mise en œuvre de la clause

Les fonctions de facilitateurs et de coordinateurs

Définition

- Coordinateur : l'interlocuteur privilégié des acheteurs régionaux :
 - ✓ Assure l'interface entre les différents acteurs et les facilitateurs et entre les facilitateurs d'une même région ou d'un même département
 - ✓ Anime le niveau régional
 - ✓ Assure un rôle pivot entre le niveau régional et le niveau local
- *Ses actions* :
 - Anime le réseau des facilitateurs
 - Identifie les besoins à couvrir : territoires, secteurs d'achats...
 - Coordonne sur son territoire les acteurs et les besoins
 - Effectue le lien avec les facilitateurs environnementaux et les acteurs des achats durables.

3. L'action 7 du PNAD

L'action 7 : Renforcer l'offre de facilitateurs sur le volet social et déployer le volet environnemental

Mise en œuvre

- ✓ La mise en place de l'action 7 du PNAD a pris la forme d'un appel à projets : l'appel à projet « Augmentation du nombre de facilitateurs et de coordinateurs régionaux sur le territoire national _ volet social » :
 - Des travaux rédactionnels entre février et mai
 - Une publication au 23 mai sur le site du ministère : travail-emploi.gouv.fr
 - Une publication relayée par les DREETS

L'action 7 : AAP : **Augmentation du nombre de facilitateurs et de coordinateurs régionaux sur le territoire national _ volet social**

Objectifs

- L'augmentation du nombre d'ETP de facilitateurs doit permettre :
 - ✓ de couvrir le besoin réel en terme de territoire et en terme de marchés à faciliter (secteurs d'achats et acheteurs);
 - ✓ d'augmenter le nombre de marchés possédant une clause sociale d'insertion ;
 - ✓ d'augmenter la qualité du suivi des acteurs locaux ;
 - ✓ de favoriser la structuration du réseau des acteurs de la clause sociale.
- + Augmenter ou créer des postes de coordinateurs régionaux

L'action 7 : AAP : Augmentation du nombre de facilitateurs et de coordinateurs régionaux sur le territoire national _ volet social

En quelques repères clefs

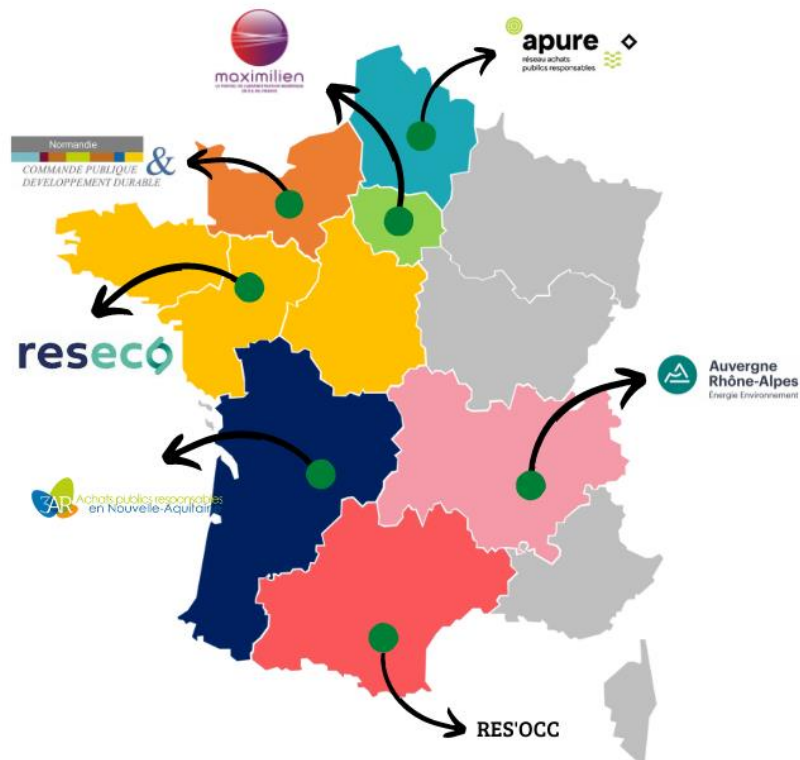
- Structure éligibles : Associations et collectivités locales déjà porteuses de facilitateurs et souhaitant développer leur activité, et des réseaux émergents, notamment dans les zones blanches.
- Objectifs de réalisation : + 185 postes sur 2022-2023
- Candidats récurrents : PLIE (plans locaux pour l'insertion et l'emploi), les MDE (maisons de l'emploi), les CRESS (Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire), et aussi les collectivités territoriales (CD, intercommunalités).

Déploiement des guichets verts

(Action 7)



Les réseaux régionaux de l'achat public durable, vos interlocuteurs sur le terrain



- Un objet commun : l'appui à la montée en compétences « achats publics durables » des territoires
- Un portage varié selon les territoires
- Des missions diverses : sensibilisation, formation, journées techniques, outillage, groupes de travail ...
- Une coordination nationale assurée par le CGDD

Le guichet vert : de quoi parle-t-on ?

- **Objectif** : participer à l'atteinte de l'objectif de 100% de considérations environnementales dans les achats publics
- **Action** : proposer un conseil environnemental gratuit de premier niveau, de courte durée
- **Qui** est concerné ?
 - Toute structure soumise au code de la commande publique
 - Au sein de ces structures : tous les acteurs de l'achat > acheteurs, décideurs, prescripteurs, fonctions transverses
- Un **dispositif expérimental** issu d'expériences de terrain
 - L'exemple du dispositif « conseil minute » du réseau 3AR

Parcours utilisateur « guichet vert »

1

J'ai un projet d'achat / de structuration de ma démarche

Et je souhaite savoir par quoi commencer, gagner du temps ...

2

Je contacte le guichet vert de mon territoire

En complétant le formulaire



Sollicitation « Guichet Vert »

Localisation

1. Votre région 

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est - Bas Rhin
- Hauts-de-France

Lien sur RAPIDD

et sur les sites des réseaux régionaux

Parcours utilisateur « guichet vert »

3

L'animateur « guichet vert » de mon territoire me contacte

Par mail ou nous convenons d'un échange téléphonique

4

Je reçois une réponse écrite

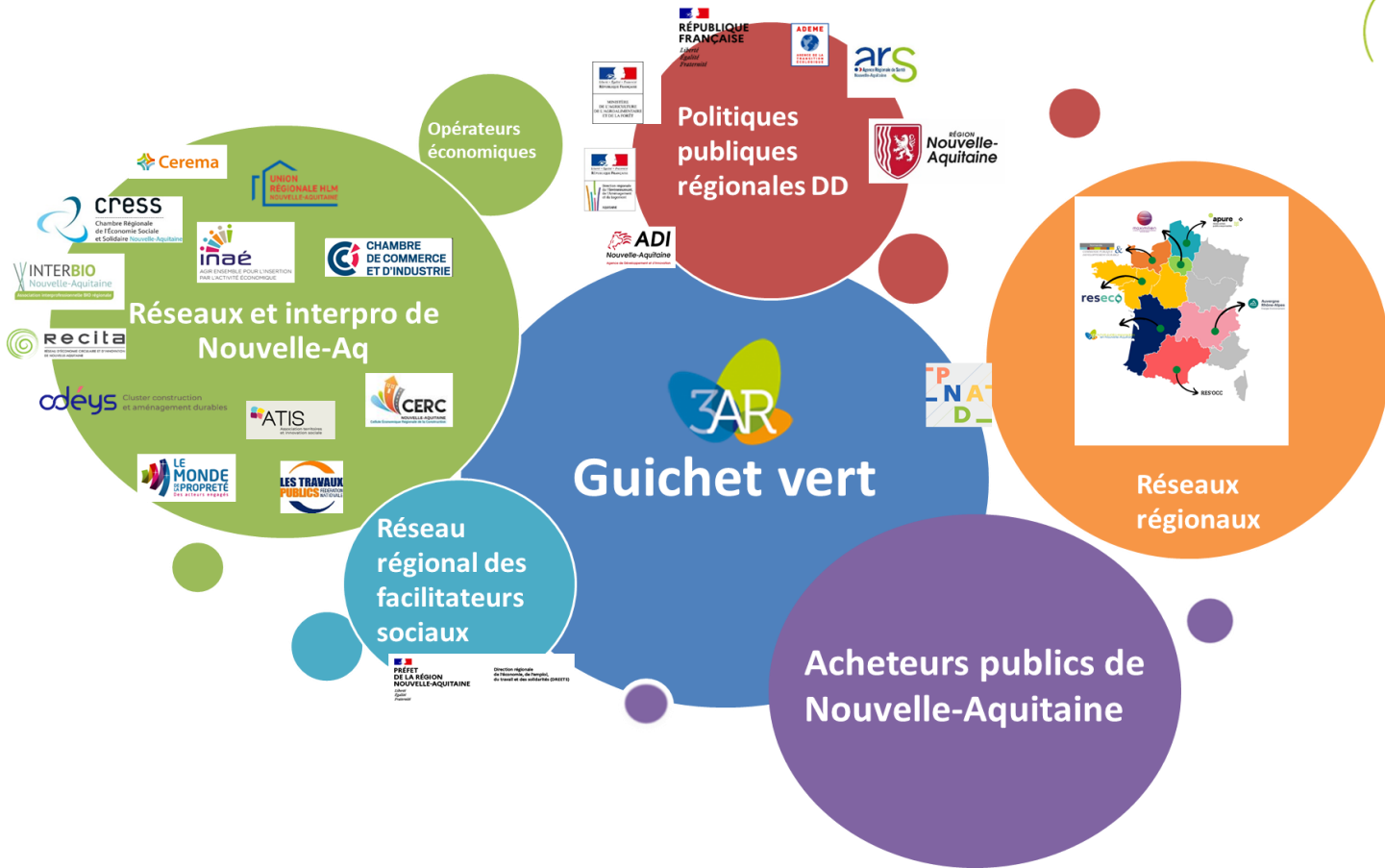
Par mail dans un délai raisonnable

5

Je participe à l'évaluation du dispositif

Après clôture de ma demande

Écosystème des guichets verts : l'exemple de 3AR





???

Le guichet vert : exemples de questions

- Je travaille pour un OPH. Dans le cadre de la démarche environnementale, notre direction porte une expérimentation 100% biosourcé sur un bâtiment pilote. Pouvez-vous me communiquer une **sélection de ressources ou guides qualifiés** ?
- Dans le cadre d'un marché de fournitures de mobilier, nous souhaitons faire un lot "mobilier issu du réemploi". Avez-vous un **exemple de clause** à rédiger ? par ailleurs, nous sommes preneurs de tout partage de **retours d'expériences**.
- Je dois passer un marché public de fournitures d'EPI. J'ai entendu parler de la loi AGECE. Est-ce que je suis concerné ? **quelles sont mes obligations** ?
- Dans le cadre d'une démarche globale d'exemplarité de ma collectivité (mairie de 20 000 habitants), les élus me demandent de structurer une démarche achats responsables. Pouvez-vous me dire par quoi commencer ? tout d'abord, **quelles sont mes obligations** ? ensuite, j'aimerais faire un diagnostic interne, connaissez-vous des outils qui pourraient m'aider ? enfin, pouvez-vous me **mettre en relation avec d'autres acheteurs** dans la même dynamique ?
- Nous renouvelons un marché voirie, nous avons prévu un critère environnemental à hauteur de 15%. Avez-vous **des conseils** à nous donner pour analyser ce critère de manière objective ? éventuellement des **retours d'expériences** d'autres acheteurs ?



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OUTILLAGE

Guide sur les aspects sociaux de la commande publique

(Action 3)





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

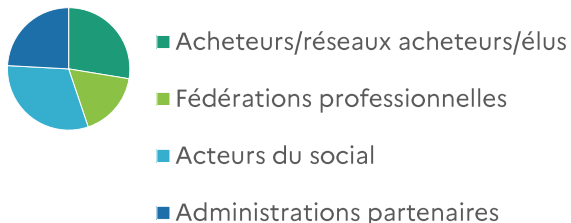
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des affaires juridiques

Mise à jour du guide : un vaste réseau de contributeurs

- **Copilotage DAJ/DAE/DGEFP**
- **Démarche concertée**
 - Institutions publiques, acheteurs territoriaux/nationaux, réseaux associatifs/ fédérations professionnelles
 - Relecture par plus de 50 contributeurs

Relecteurs



Les thématiques du guide

1

Les considérations sociales
dans la commande publique,
levier de l'économie sociale et
solidaire

2

L'insertion des publics
éloignés de l'emploi

3

La promotion de l'égalité
femmes-hommes

4

Les achats publics issus du
commerce équitable

Les considérations sociales dans la commande publique, levier de l'ESS

Nos conseils...



S'appuyer sur un plan d'action global / schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER).



Prendre en compte l'accès des TPE/PME et des entreprises de l'ESS à la commande publique.



L'insertion des publics éloignés de l'emploi

Nos conseils...



Faire du *sourcing* et informer sur son besoin.



S'appuyer sur les cahiers des clauses administratives générales (CCAG).



Se faire accompagner par un facilitateur ou un acteur de l'emploi.



La promotion de l'égalité femmes-hommes

Nos conseils...



Penser le besoin de telle sorte qu'il ne véhicule pas de stéréotype de genre.



Promouvoir l'égalité dans les conditions de travail du personnel affecté.



Penser à diversifier les secteurs pour élargir les clauses sociales d'insertion aux publics féminins, moins représentés dans les secteurs traditionnels.



Les achats publics issus du commerce équitable

Nos conseils...



S'appuyer sur la loi EGalim.



Identifier les labels équitables indépendants.



Élargir les achats à des secteurs nouveaux et innovants.



ma cantine

Valorisation du guide : action du PNAD

Ressources sur l'achat public responsable

La DAJ met à la disposition des acheteurs et opérateurs économiques des guides, réalisés en interministériel et en concertation avec les acteurs de la commande publique, pour faciliter la prise en compte des enjeux de développement durable.

Aspects économiques

Etude sur la sous-traitance dans les marchés publics
07/08/2020
Télécharger (PDF - 21.78 Mo)

Guide pour faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique
12/08/2019
Télécharger (PDF - 2.12 Mo)



Mise à disposition de guides couvrant l'ensemble des volets du développement durable

Aspects sociaux

Guide sur les aspects sociaux de la commande publique
13/09/2022
Télécharger (PDF - 4.41 Mo)



Aspects environnementaux

L'achat public, une réponse aux enjeux climatiques
18/10/2016
Télécharger (PDF - 4.39 Mo)

Prise en compte du cycle de vie dans une consultation
18/03/2016
Télécharger (PDF - 347.88 Ko)



Valorisation du guide : action du PNAD

10 CONSEILS...

<https://www.economie.gouv.fr/daj/guide-sur-les-aspects-sociaux-de-la-commande-publique>

Partie 1 - Les considérations sociales dans la commande publique, levier de l'économie sociale et solidaire

- ▶ [Fiche 1 : Définition](#) (PDF - 325 Ko)
- ▶ [Fiche 2 : Les plans de programmation stratégiques sur l'achat socialement responsable](#) (PDF - 500 Ko)
- ▶ [Fiche 3 : Faciliter l'accès à la commande publique des TPE/PME et des EESS](#) (PDF - 794 Ko)

[Télécharger la partie 1 en intégralité](#) (PDF - 1 Mo)

Partie 2 - L'insertion des personnes éloignées de l'emploi

- ▶ [Fiche 4 : Cadre général du dispositif](#) (PDF - 791 Ko)
- ▶ [Fiche 5 : Les acteurs de l'insertion](#) (PDF - 677 Ko)
- ▶ [Fiche 6 : Clauses sociales d'insertion](#) (PDF - 886 Ko)
- ▶ [Fiche 7 : Le critère relatif à la performance en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté](#) (PDF - 610 Ko)
- ▶ [Fiche 8 : Les marchés réservés](#) (PDF - 784 Ko)
- ▶ [Fiche 9 : Les marchés d'insertion et de qualification professionnelle](#) (PDF - 654 Ko)
- ▶ [Fiche 10 : Annexes relatives à l'insertion \(exemples de clauses\)](#) (PDF - 1 Mo)

... pour une démarche achat performante



S'appuyer sur un plan d'action global.
L'adoption d'une stratégie achat permet de mieux préparer et réussir l'intégration des aspects sociaux dans vos achats, en fixant en amont des orientations fortes portées par les décideurs et des actions opérationnelles pour les services.



Prendre en compte l'accès des TPE/PME et des entreprises de l'économie sociale et solidaire à la commande publique.

Préserver la simplification administrative et rester ouvert à l'innovation en recourant par exemple aux marchés négociés pour les achats innovants en dessous de 100 000 € HT à fort potentiel dans le champ de l'économie circulaire.

... pour l'insertion des publics éloignés de l'emploi



Faire du sourcing et informer sur son besoin.
notamment pour les contrats réservés au secteur du handicap ou au secteur de l'insertion par l'activité économique pour s'assurer des capacités de réponses de ou des secteur(s) retenu(s).



S'appuyer sur les cahiers des clauses administratives générales (CCAG).
Dans leur nouvelle version 2021, ils intègrent des clauses d'insertion pour tout type de marché et de façon très détaillée. Ils peuvent être déclinés pour les concessions.



Se faire accompagner par un facilitateur ou un acteur de l'emploi.
Il peut intervenir de la préparation du marché à son exécution, afin d'aider à l'élaboration et la rédaction des clauses sociales, dans l'identification des publics et solutions disponibles et dans le suivi du dispositif d'insertion.

... pour la promotion de l'égalité femmes-hommes



Croiser les objectifs portés par son entité pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et la stratégie achats.

Par exemple, repenser son besoin pour qu'il ne véhicule pas de stéréotypes et qu'il soit adapté aux deux sexes.



Promouvoir l'égalité dans les conditions de travail du personnel affecté.



Penser à diversifier les secteurs pour élargir les clauses sociales d'insertion aux publics féminins, moins représentés dans les secteurs traditionnels.

... pour des achats publics issus du commerce équitable



S'appuyer sur la loi EGAlim.

Depuis janvier 2022, les produits issus du commerce équitable entrent dans la définition des produits de qualité et durable devant être servis en restauration collective, ce qui renforce la prise en compte de la juste rémunération dans le secteur de l'alimentation.



Identifier les labels équitables indépendants.

Le recours à certains labels, remplissant les conditions d'indépendance, peut aider à formuler de manière précise le besoin et les exigences de l'acheteur. Elle facilite ainsi sa compréhension par les entreprises qui souhaitent proposer une offre, puis l'appréciation de la conformité et de la qualité des offres par rapport à son besoin.

Outil d'autodiagnostic réglementaire

(Action 4)



Un outil "historique" de l'Ademe

- grille d'autodiagnostic 2016

Une coopération renforcée inter-réseaux 3AR-RESECO

- webinaire commun sur les indicateurs
- formation commune

des demandes des membres des réseaux

- conseil minute, GT, et sollicitations diverses

des échanges avec les partenaires

- ADEME, CGDD, réseaux

Méthode

- Identification des **besoins des acheteurs**
- Mobilisation d'un **comité de pilotage** représentatif pour valider les grands axes de l'outil, avec soutien Etat (CGDD, DAE, DAJ et Ademe) et mobilisation des réseaux régionaux, médiateur des entreprises et des réseaux nationaux
- **Recensement des obligations réglementaires**
- **Développement de l'outil en ligne**
- Mobilisation d'un groupe de **structures testeuses**, adhérents volontaires des réseaux 3AR, RESECO & membres du comité de pilotage
- **Lancement officiel le 28/9**

Présentation de l'outil

Je travaille pour ...

Collectivités locales et leurs groupements



Besoin d'aide pour savoir à quelle typologie vous appartenez ?

[Consultez notre PDF d'aide au choix pertinent de votre typologie >](#)

J'ai un projet d'achat de ...

Habillement / EPI



Besoin d'aide pour savoir à quelle famille vous appartenez ?

[Consultez notre PDF d'aide au choix pertinent de votre famille >](#)

Ci-dessous, la liste des obligations réglementaires en matière d'achat public durable applicables à la famille d'achat :

Présentation de l'outil : exemple

En bleu les obligations thématiques
En rouge les obligations transversales

ECONOMIE CIRCULAIRE : OBLIGATION D'UN CERTAIN % DE RÉEMPLOI, RÉUTILISATION, RECYCLÉ POUR 17 FAMILLES ET SOUS-FAMILLES DE PRODUITS

Date d'entrée en vigueur : 01/01/2021

« I. – A compter du 1er janvier 2021, les biens acquis annuellement par les services de l'Etat ainsi que par les collectivités territoriales et leurs groupements sont issus du réemploi ou de la réutilisation ou intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit.

II. – En cas de contrainte opérationnelle liée à la défense nationale ou de contrainte technique significative liée à la nature de la commande publique, le pouvoir adjudicateur n'est pas soumis à l'obligation prévue au I.

III. – Un décret en Conseil d'Etat fixe la liste des produits concernés et, pour chaque produit, les taux pouvant être issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage correspondant à ces produits.

[Consulter l'article sur legifrance.fr](#)

DÉVELOPPEMENT DURABLE : OBLIGATION DE PRENDRE EN COMPTE LES DIMENSIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES LORS DE LA DÉFINITION DU BESOIN

Date d'entrée en vigueur : 01/04/2019

La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.

[Consulter l'article sur legifrance.fr](#)

Actualisation de l'outil

L'outil sera régulièrement actualisé

- Date de dernière actualisation affichée

Le comité de pilotage se réunira régulièrement pour effectuer un suivi de l'outil

- Utilité, usages

- Arbitrages éventuels

- Évolution

A NOTER !

Cet outil en ligne recense uniquement les obligations réglementaires en matière de commande publique durable.

Il y a de nombreux outils et leviers juridiques proposés par le Code de la commande publique, qui ne sont pas recensés à cet endroit.

Nouvelle version de l'outil Laclauseverte.fr

(Action 2)



Le **CD2E**, association créée en 2002, a pour vocation de structurer et massifier les transitions énergétiques et écologiques en Hauts-de-France et au-delà.

Initiative de la création d'un site pour aider les acheteurs publics à intégrer des clauses environnementales à leurs marchés

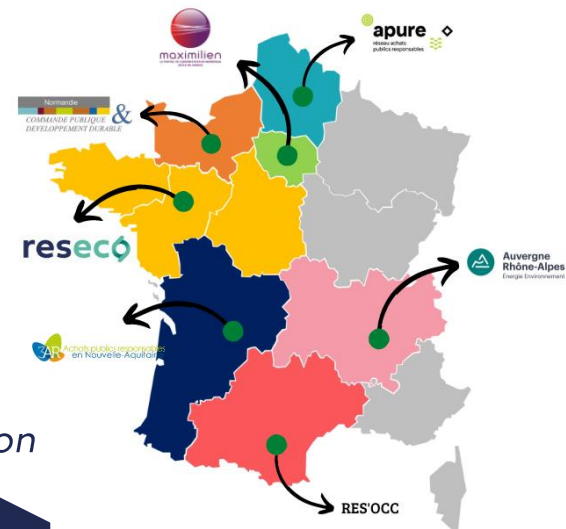
- **Définir son besoin** en prenant en considération le volet environnemental
- **Inscrire des clauses environnementales** opérationnelles dans son marché
- **Gagner du temps** dans la recherche de contenu



[Laclauseverte.fr](https://laclauseverte.fr) : site lancé en novembre 2020

- ❑ Soutien du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires
- ❑ Maillage national avec un réseau d'ambassadeurs et en préfiguration du guichet vert
- ❑ Outil référencé sur RAPIDD
- ❑ Connexion avec les outils développés par les réseaux
- ❑ Version améliorée de la clause verte :
 - *Evolution du moteur de recherche*
 - *Ajout des critères et des segments achats*
 - *Dimension sociale et ACV*
 - *+ de collaboratif avec des kits communication et intégration*

[laclauseverte.fr](https://www.laclauseverte.fr)



Sans
inscription

Gratuit

Capitaliser

Participatif

Bilan à J+20 mois :

- + 170 fiches clauses intégrées – objectif 200 fin 2022
- + 3 800 visites / mois
- + 20 contributeurs
- + 30 de retombées dans la presse : Le Moniteur, La gazette des communes...

Un outil facilitateur en réponse aux exigences de la loi Climat et Résilience et aux objectifs du PNAD 2022-2025 – à mobiliser !



Formation digitale en open-data

(Action 10)





GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

UN 1^{er} SOCLE DE FORMATION DIGITALE EN OPEN DATA

FORMATION DIGITALE EN OPEN-DATA



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

6-8H DE PROFESSIONNALISATION

(1^{er} semestre 2023)

SENSIBILISATION

MODULES DE MICRO-LEARNING



Métropole
du Grand Paris



Le marché
de l'inclusion

Marché de l'inclusion

(Action 5)



Un outil de sourcing inclusif



**ENTREPRISES SOCIALES
INCLUSIVES**
(ESI = SIAE, GEIQ, EA et ESAT)

3500 ESI inscrites



**ACHETEUR
PROFESSIONNEL**
(entreprises, associations,
acheteurs publics)

740 entreprises privées et acheteurs publics inscrits

400 recherches/mois par des Acheteurs

130 besoins d'achat publiés

1300 mises en relation



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROMOTION

Stratégie de mobilisation pour le déploiement des SPASER

(Action 13)





Mission SPASER :

Une future communauté

Objectif : impulser une dynamique nationale auprès des acheteurs autour de l'adoption d'un SPASER et en complémentarité des acteurs locaux

via une dynamique de communauté soutenue par la plateforme RAPIDD

Un socle commun de ressources accessibles pour tous les acheteurs s'intéressant à la démarche des SPASER

Un parcours d'accompagnement par promotion pour se lancer dans la mise en oeuvre de son SPASER

Un réseau d'ambassadeurs pour favoriser la collaboration

Rendez-vous le 7 octobre !



 MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

MISSION SPASER

Venez découvrir le programme d'accompagnement :
Les premières clés pour l'élaboration d'un SPASER

Le 7 octobre de 9h30 à 10h15

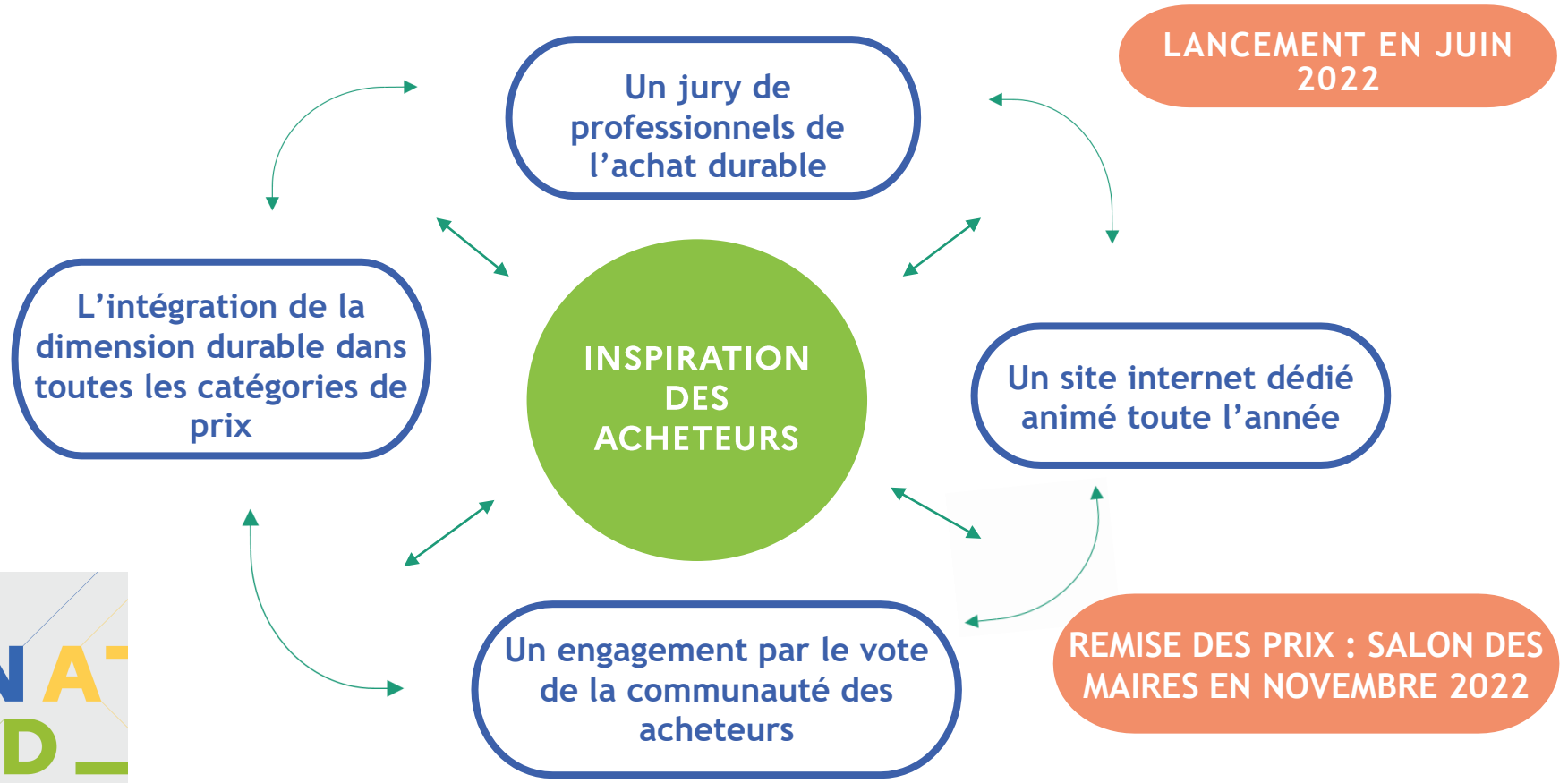


Action 19 :

Trophées de la commande publique 2022



LES TROPHEES DE LA COMMANDE PUBLIQUE : L'ACHAT DURABLE EN ACTION





15^{ÈME} ÉDITION

TROPHÉES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

L'ACHAT DURABLE EN ACTION



Le concours est ouvert !

Pour être tous au rendez-vous fixé par la loi Climat et Résilience, qui prévoit l'intégration d'une dimension environnementale et sociale dans tous les contrats de la commande publique au plus tard d'ici 2026, **les Trophées de la commande publique changent de formule en 2022**, en lien avec le déploiement du Plan National pour des Achats Durables et en partenariat avec le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

[Découvrez en vidéo les nombreuses nouveautés de cette 15^{ème} édition](#)

>

[Comment candidater aux Trophées de la commande publique en 2 clics](#)

>



Liens partagés lors du webinaire

[Télécharger le PNAD 2022-2025](#)

[Formulaire sollicitation guichet vert](#)

[Guide sur les aspects sociaux de la commande publique](#)

[Outil d'autodiagnostic réglementaire](#)

[Outil La clause verte](#)

[Inscription aux modules de micro-learning du programme Achats circulaires et solidaires de la Métropole du Grand Paris](#)

[Le Marché de l'inclusion](#)

[S'inscrire à la présentation du programme d'accompagnement SPASER \(7 octobre\)](#)

[Site des Trophées de la commande publique 2022](#)

[S'inscrire au jury de la communauté des acheteurs](#)



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'équipe achats durables

Commissariat général au développement durable

Juliette MOIZO, Cheffe de bureau : juliette.moizo@developpement-durable.gouv.fr

Alexandra LAMOTTE, Cheffe de projet : alexandra.lamotte@developpement-durable.gouv.fr

Marline WEBER, Chargée de mission : marline.weber@developpement-durable.gouv.fr